



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 16 du 5 mars 2019



Campagne 2018-2019



A retenir cette semaine :

Sommaire

Colza p 2

Colza

- 68 % des parcelles sont aujourd'hui au stade C2 (entre-nœud visibles) et 9% ont atteint le stade D1 (boutons accolés).
- Stabilité des captures de charançons de la tige du colza. Des femelles mûres ont été capturées. Des piqûres de ponte ont été observées.
- Présence dans les plantes de larves de grosses altises.
- Progression des captures de méligèthes dans les cuvettes.
- Des conditions climatiques des prochains jours défavorables à l'activité des insectes.



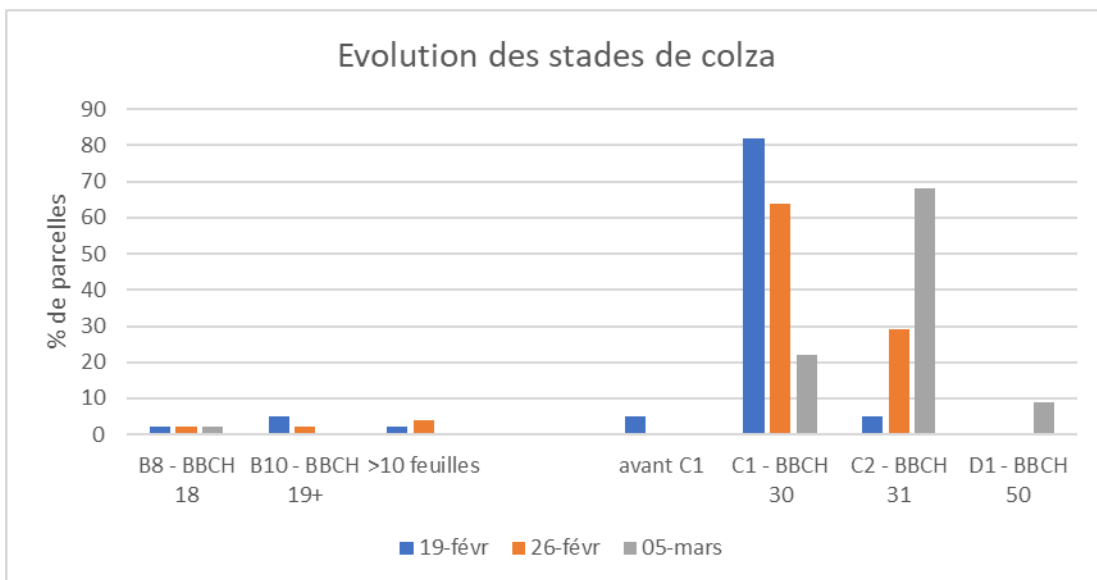
Réseau 2018-2019

Le BSV de cette semaine est réalisé à partir de l'observation de 65 parcelles du réseau.

Stades des colzas

Les parcelles sont majoritairement au stade C2 (entre-nœuds visibles). On signale 9% des parcelles au stade D1 (boutons accolés).

Les pluies de ces derniers jours et celle annoncées dans la semaine vont favoriser l'assimilation de l'azote et permettre une évolution des stades.



Ravageurs

Charançon de la tige du colza

64 parcelles observées

Description du ravageur et aide à la reconnaissance :

Reportez vous au BSV n°15 du 26 février

Modélisation : Vous pouvez consulter Expert, un outil d'anticipation sur l'arrivée des insectes grâce aux données météorologiques prévisionnelles de 6 postes (Auxerre, Dijon, Macon, Nevers et Dôle, Luxeuil).

La consultation des données Expert ne doit pas se substituer à l'observation concrète des parcelles mais alerter sur l'arrivée potentielle du ravageur et inciter à la mise en place ou au suivi précis des cuvettes jaunes.

Ce service gratuit est disponible sur le site de Terres Inovia (www.terresinovia.fr).



Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 - BBCH 30 à C2 – BBCH 31) et se poursuit jusqu'au stade E (BBCH 57 - boutons floraux séparés).

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.



Photo Terres Inovia

Cependant, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais nous retenons souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil de nuisibilité : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, nous considérons que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

Observations : On enregistre des captures de charançons de la tige du colza dans 2/3 des cuvettes c'est-à-dire une stabilité par rapport à la semaine dernière.



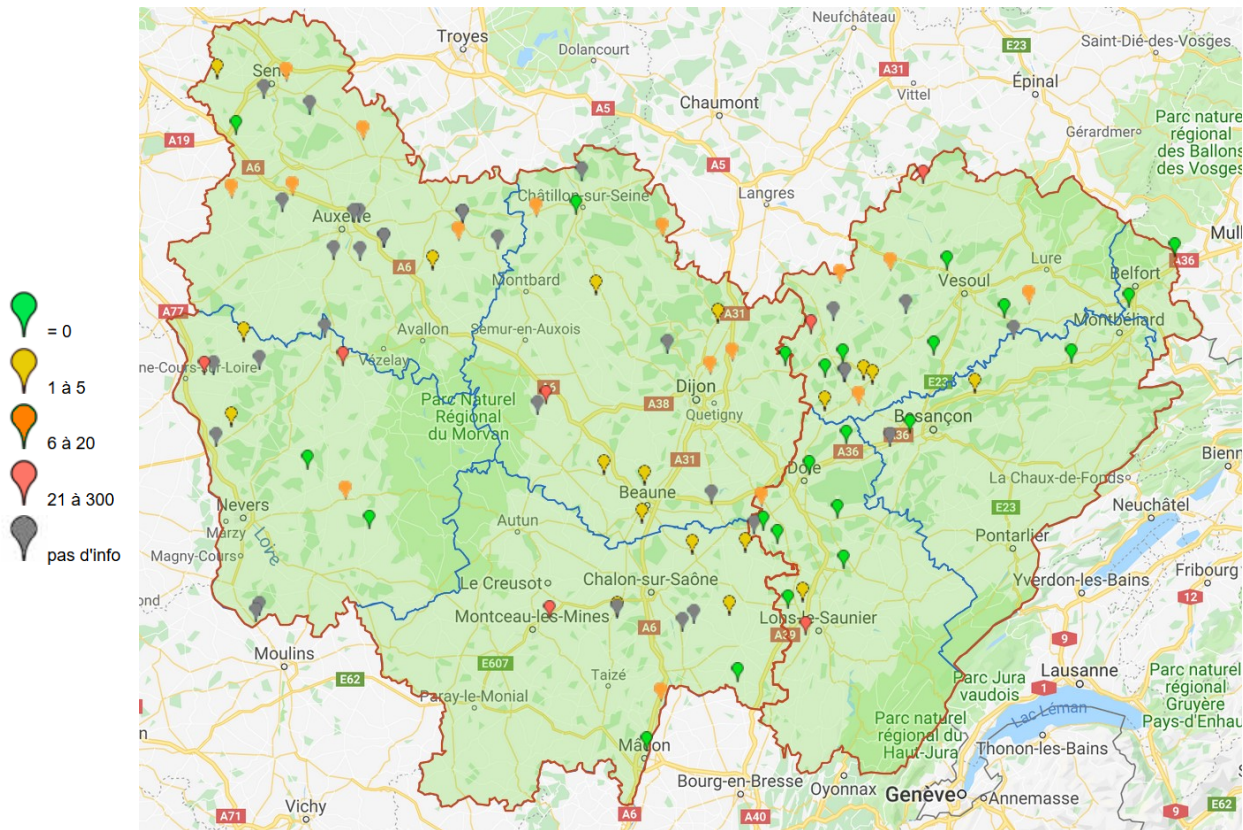


BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 16 du 5 mars 2019



Répartition du nombre de captures de charançon de la tige du colza 28/02/2019 au 05/03/2019

Dans le même temps, ce sont 92% des cuvettes qui ont piégé le charançon de la tige du chou.

Des dissections réalisées par la FREDON confirment la présence de femelles avec des œufs matures. Des piqûres de ponte de charançon de la tige sont observées dans la zone la plus tendre de la tige (étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles). Ces piqûres sont notées dans des proportions assez conséquentes (10 à 45% de pieds concernés dans une même parcelle).



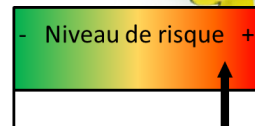
Piqûres de ponte de charançon de la tige

Photo : Patrick Chopard – CA 39



Analyse du risque :

Dans les parcelles non protégées à ce jour, ayant atteint le stade C2 et qui ont capturé depuis une semaine de façon significative, le risque est élevé.



Pour les parcelles protégées, le risque est faible.



Pour les autres situations non protégées à ce jour, le risque est faible. Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours (pluies, vent) vont être défavorables à l'activité de l'insecte.



Grosse altise ou altise d'hiver— LARVE

23 parcelles observées.

Cette semaine, 23 parcelles ont fait l'objet d'une observation de larves de grosses altises dans les plantes. 9 signalent la présence de ces larves dans 5 à 100% des plantes.

Cette année on observe dans les plantes une présence de larves de grosses altises beaucoup plus importante que les campagnes précédentes.



Présence de larves de grosses altises qui commencent à dévorer le bourgeon terminal
Photo : Guillaume Jolly – Terres Inovia



Méligèthes

16 parcelles observées.




Les conditions climatiques de la semaine dernière ont été favorables à l'activité de cet insecte). En effet quand la température du sol dépasse 8°C, il y a une reprise d'activité, avec des vols massifs à partir de 15°C.

Période de risque : du stade boutons accolés (D1 – BBCH 50) au stade boutons séparés (E – BBCH 57).

La stratégie de lutte vis-à-vis des méligèthes vise à maintenir la population à un niveau tolérable pour que la foraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum.

Le colza est une plante présentant d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse, elle peut faire face à des attaques de méligèthes.

Seuil de nuisibilité :

Etat de la culture	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 	Apparition des premières fleurs 
colza handicapé, peu vigoureux ; conditions peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante ou 50% plantes infestées	2-3 méligèthes/plante ou 65 à 75% plantes infestées	Le risque diminue d'autant plus fortement que les stades évoluent rapidement et que la plante est vigoureuse.
Colza sain et vigoureux bien implanté, sol profond et en absence de stress printanier significatif	En général pas d'intervention. Attendre stade E avant d'intervenir, si le seuil est dépassé.	6-9 méligèthes/plante	

Légende : seuil de nuisibilité en nombre de méligèthes par plante ou en % de plantes infestées

*températures faibles, plantes stressées en eau, dégâts parasitaires antérieurs...

Rappelons que les captures sont un indicateur d'activité, mais que le risque doit être évalué par un comptage du nombre d'insectes présents sur les plantes à l'apparition des boutons floraux (D1 – BBCH 50).

Il est conseillé de compter sur 5 x 5 plantes consécutives ; puis de calculer une moyenne ou un % sur l'ensemble des bourgeons de la plante à rapprocher des seuils mentionnés dans le tableau. De plus il faut tenir compte des capacités de compensation de la culture.

Observations : des méligèthes ont été piégés dans 12 cuvettes du réseau avec en moyenne 32 individus par cuvette.

Des méligèthes ont été observés dans les boutons.



Présence de méligèthes dans les boutons
Photo : Elodie Joudelat – CA 89

Analyse du risque :

Peu de parcelles sont au stade D1 (début de la période de sensibilité). La présence des méligèthes dans les plantes est faible, et les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours (pluie, vent) vont être défavorables à l'activité de l'insecte. Actuellement le risque est faible.

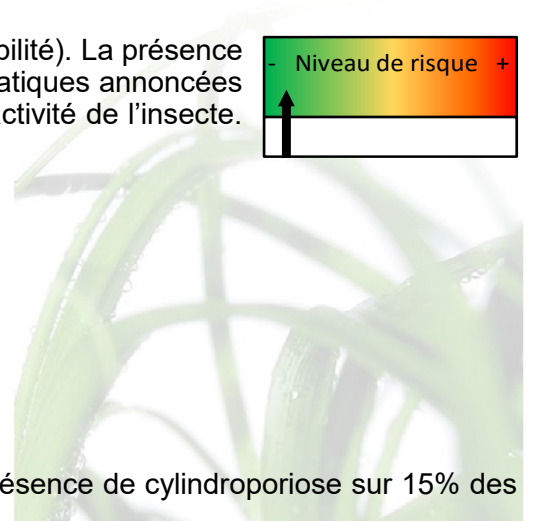


Maladies

Cylindrosporiose

8 parcelles observées.

Cette semaine une situation à Dollot (89) est signalée avec la présence de cylindrosporiose sur 15% des plantes.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 16 du 5 mars 2019

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement